MEYSSAC EN FÊTE

Tradition et modernité : C'est parti pour la nouvelle édition ! Les **8/9/10/11 août** 2014 «La fête à Meyssac est une tradition bien établie qui à su se renouveler au fil des ans.»

Tremplin

Venez assister au tremplin musical du vendredi qui permet à de jeunes groupes de se produire pour la première fois sur une vraie scène...



Article en page 8

Marchés nocturnes



Organisés par l'association des Artisans, Commerçants, et Professions Libérales du canton de Meyssac en partenariat avec la mairie, 4 marchés nocturnes viennent animer l'été Meyssacois les 15-29 juillet et 12-26 août.

Article en page 8



ICH SSAC infos

Journal Municipal d'information

n°8 - Juillet 2014

DOSSIER Maire & mairie

Administration de proximité par excellence, nous sommes tous amenés à être en relation avec notre mairie. Mais combien d'entre nous en connaissent réellement le fonctionnement? Dans quels domaines peut-elle intervenir? Quelles sont ses limites? Comment et par qui sont prises les décisions?



Article pages 6 et 7

La salle multi-activités

« Alors, vous la faites quand, c'te salle ? »

A Meyssac, pas moyen de rassembler plus de 100 personnes sous un même toit. Le projet de salle polyvalente, attendu depuis de nombreuses années par les Meyssacois, a été conçu par la municipalité précédente. La construction du bâtiment a débuté en février 2014. Elle doit se terminer début 2015.

Article page 4

Nouveau site web pour Meyssac

Le site d'informations www.meyssac.fr a été conçu en 2006-2007 mais les besoins évoluent : les outils de communications, les pratiques et les demandes des internautes ont changé. Depuis début avril une réflexion a été lancée par la commission communication pour rendre le site plus complet et plus attractif.

Article page 11



Expert comptable depuis 2012 et Commissaire aux comptes depuis 2013, Fabien Cabrol propose ses services de comptabilité et conseils aux entreprises et particuliers et un accompagnement fiscal et comptable aux agriculteurs, commerçants, libéraux, parti-

CABROL EXPERTISE COMPTABLE

Tél: 05 55 87 13 73 - Le Chauze fabien@cabrol-expertise-comptable.fr www.cabrol-expertise-comptable.fr



Biehlmann, vous accueille au restaurant-snack-crêperie " LE WHY NOTE" tous les jours de l' été et du mardi au dimanche midi pendant la période hivernale. Restauration sur place ou à emporter et sur commande elle peut aussi vous préparer des plats cuisinés, paella, coucous.... Une fois par mois, elle organise un repas/concert de 19H à 23H. WHY NOTE

Depuis le 7 janvier 2014 Nicol

Tél: 05 55 17 67 65 - Avenue de l'Auvitrie.





Tout juste installé, Pierre-Yves Maho succède à Christian Valette pour nous faire découvrir sa passion du vin. Pour cet agent commercial spécialisé en vins, trois mots décrivent son activité "Passion, partage et convivialité" qu'il souhaite transmettre aux novices comme aux amateurs.

VINS CHAI VOUS •

Tél: 05 55 24 84 46 - Place de l'Eglise vinschaiyous 19@sfr.fr





Sarah Stringhetta a ouvert sa jolie boutique en juin 2013. Vous y trouverez de l'artisanat d'ici et d'ailleurs : peintures, animaux en fer forgé, boîtes fabriquées au Zimbabwe, bijoux, savons... vous ne manquerez pas de trouver le coup de coeur qu'il vous faut ! Ouvert à l'année.

CREATURES

Tél: 06 77 99 40 19 - Place de la Halle





Dépannage, instalation et gestion de logiciels antivirus, installation et paramétrage de connexion internet, réseaux wifi et filaire. Récupération et sauvegarde de données, réinstallation de système d'exploitation PC & Informatique MAC. Maintenance PME, créa site web...

MDI MEYSSAC DÉPANNAGE INFORMATIQUE

Tél: 06 23 30 37 24 - axelguerin@gmail.com



Depuis février 2013, Fabrice Jalinier succède à Jean-Paul Daraquy en électricité générale, automatisme, domotique. Certifié KNX (norme européenne)

MY DOM'ELEC

Tél: 06 51 79 83 61 - fabrice.jalinier@mydomelec.fr



Patricia SUCCI s'est installée à Meyssac le 1 mai 2013. Boutique de Tatouages-Percing, personnalisation, création tous styles.

Ouvert du mardi au samedi 9h00-12H00 et 14H-18H. Retrouvez-la aussi sur facebook.

PEAU AIME TATOO

Tél: 05 55 22 36 78 - Bd. des Remparts





Installé depuis novembre 2012, Abdel Negadi vous propose de la restauration rapide à emporter ou à consommer sur place : pizzas, kebab et couscous maison (sur com-

Ouvert du mardi au dimanche.

ALL'PIZZ

Tél: 05 55 84 05 61 - Avenue du Quercy



Toute juste installée, Virginie Cocard vous propose de vous coiffer à domicile du mardi au rendezsamedi vous (secteur de Meyssac et ses environs). Retrouvez avec elle l'expérience, la qualité et les conseils d'un grand salon.

VIRGINIE COIFFURE •

Tél: 06 73 37 88 50



Installé depuis le 1er janvier 2014, ce jeune chef d'entreprise agricole est producteur de veaux de lait sous la mère mais également producteur de noix.

RENE-PIERRE CHAULET

Tél: 05 55 84 09 20 - Le Peyret

Marchés

Mardi/Vendredi (Dimanche matin en juillet et août)

Foires

2ème et 4ème vendredi de chaque mois.

Marchés nocturnes 15/29 juillet & 12/26 août

Fête de Meyssac 8/9/10/11 août

Comice agricole 9 août

Brocante 15 août

Foire aux veaux de la Ste Croix 12 septembre

Terra Mano 13/14 septembre

Foire bio 14 septembre

Accueil des nouveaux arrivants 18 octobre

Marché de Noël 6/7 decembre

Plus d'infos sur www.meyssac.fr

La nouvelle équipe municipale mise en place en mars dernier s'est mise au travail sans tarder, et les élus se familiarisent rapidement avec leurs nouvelles fonctions. Les commissions ont commencé leurs réunions, pour faire un premier tour d'horizon des projets auxquels travaillera le conseil municipal lors de cette nouvelle mandature. Les membres de la commission *Communication et information municipale* ont souhaité publier sans tarder ce premier numéro de Meyssac Infos : à travers ces quelques pages, complétées par le site www.meyssac.fr, ils vous informeront sur la vie de notre village, les projets en cours, et répondront à vos interrogations.

Ce premier numéro présente succinctement le rôle de la mairie et la fonction du maire. Le maire demeure l'interlocuteur et le représentant des pouvoirs publics le plus accessible, la commune est l'échelon de proximité par excellence.

Nos bourgs ruraux ne peuvent cependant pas porter seuls de nombreux projets et actions indispensables à la population et à l'économie du territoire. Vous commencez peut-être à vous familiariser avec les champs d'action de notre communauté de communes et des syndicats. Grâce à ces structures souvent mal identifiées par le citoyen, nos communes développent ensemble des équipements et services essentiels comme la production et la distribution d'eau potable, le traitement des déchets, les crèches et centres de loisirs, les actions en faveur des personnes âgées, le développement du tourisme, un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la recherche de financements à travers le prochain Contrat de territoire, etc.

Aujourd'hui, l'organisation et le financement de ces différentes collectivités sont confrontés à de grands changements. La communauté de communes des Villages du Midi Corrézien, dont j'ai été élu président, compte 4400 habitants. Or, une loi en cours de débat vise à renforcer les intercommunalités : elles devront regrouper au moins 20000 habitants au 1er janvier 2017 (un assouplissement de ce seuil est prévu pour les intercommunalités situées, comme la nôtre, en zones dites « de montagne »). Les structures de nos territoires vont également changer avec la fusion programmée des régions, et la suppression envisagée des conseils départementaux. Par ailleurs, les collectivités vont continuer à contribuer à l'effort de réduction du déficit de l'État, dont la baisse de dotations commencée en 2014 se poursuivra en 2015.

La vie quotidienne des Meyssacois ne sera peut-être pas bouleversée par ces différents défis qui attendent les élus, mais les orientations prises lors de cette mandature marqueront une étape supplémentaire dans l'importance grandissante de nos intercommunalités.

Ces différents points s'annoncent comme autant de défis à relever ensemble, au cours de ce mandat riche en enjeux nouveaux. Meyssac Infos vous tiendra informé de ces évolutions.

Christophe Caron, maire de Meyssac.

Gilles BONNEVAL — 1er adjoint
Administration générale — Urbanisme
Réseaux — Travaux — Sécurité
Marie-Laure LÉGER — 2ème adjointe
Affaires scolaires - Enfance, jeunesse
Associations sportives
Alexandre TRONCHE — 3ème adjoint
Services techniques de la commune
Bâtiments communaux - Entretien de la
voirie — Environnement
Caroline GARY — 4ème adjointe
Cadre de vie — Manifestations locales
Associations vie locale, culture et fête
Communication, information municipale

De gauche à droite sur la photo : Jean-Pierre Faurie, Florence Mourigal, Pascal Mourigal, Stéphanie Ciscard, Sancia Terrioux, René Chaulet, Christophe Caron, Alexandre Tronche, Stéphanie Mirat, Gilles Bonneval, Marie-Laure Léger, Caroline Gary. En médaillon : Jean-François Berger, Britta Mühlhausen-Bergeal, Marcel Maffioletti.

Ils ont débuté il y a plus d' un an, le 21 mai 2013 et sont en voie d'achèvement.

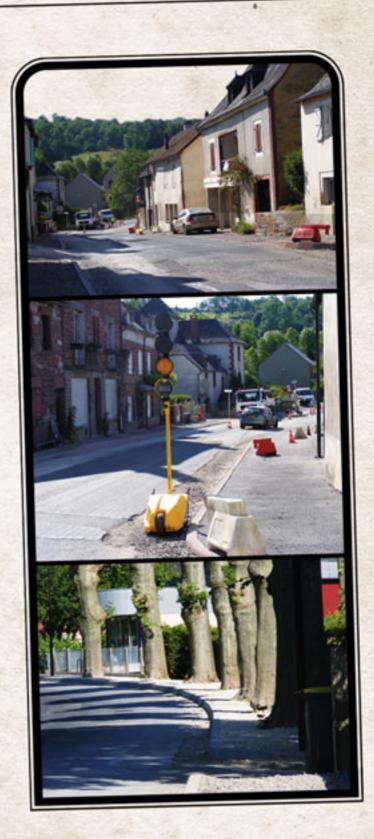
Les prévisions indiquaient une fin de travaux courant mai ou juin 2014, mais comme souvent, un grain de sable, ou plutôt un tuyau posé à une profondeur insuffisante dans la première phase des travaux, a imposé ce délai supplémentaire. Une dizaine d'entreprises a travaillé sur le chantier, qui a porté sur l'ensemble des réseaux le long et à travers cette chaussée. Deux bureaux d'études du département sont intervenus.

Pour l'assainissement, l'eau potable, les réseaux électriques et de télécommunications, le délai de 3 mois a été tenu.

L'aménagement en surface et la reprise des chaussées devait être réalisés en 5 mois. Ce maudit tuyau (réseau eaux pluviales) non assez enfoui de 50 cm et quelques autres surprises découvertes sous la chaussée de ce quartier ancien ont malheureusement empêché de tenir les délais prévus et entraîné ce retard de 5 à 6 semaines, afin de consolider le passage des véhicules sur ce dernier (Il faut que le béton qui le protège résiste! Et de plus cette consolidation se fait par moitié pour éviter une déviation). Il s'agit d'une route départementale : la réfection de chaussée est de la responsabilité du département.

La municipalité présente néanmoins toutes ses excuses pour la gêne occasionnée.

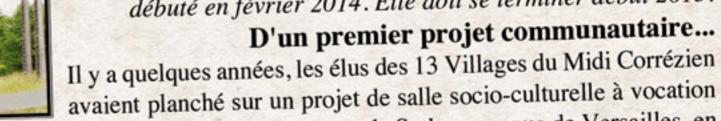
La poussière devrait enfin quitter la Foucherie, dans un environnement amélioré et sécurisé. J.F Berger.



Travaux de Versailles

« Alors, vous la faites quand, c'te salle ? » A Meyssac, pas moyen de rassembler plus de 100 personnes sous un même toit. Le projet de salle polyvalente, attendu depuis de nombreuses années par les Meyssacois, a été conçu et budgetisé

par la municipalité précédente. La construction du bâtiment a débuté en février 2014. Elle doit se terminer début 2015.



intercommunale. Ils ont d'abord envisagé de transformer une partie des anciens locaux de Sothys, avenue de Versailles, en salle de spectacle. Ce projet a été abandonné pour des raisons techniques. Une étude menée ensuite, en 2010, proposait un projet plus ambitieux : la construction d'un bâtiment neuf à Meyssac, regroupant sous un même toit une salle de spectacle intercommunale pour 350 personnes assises et une salle polyvalente communale. Ce deuxième projet ayant échoué, entre autres choses, par manque de financement, les élus meyssacois ont décidé de construire une salle communale.

... à une réalisation communale

Cet équipement est construit sur un terrain situé le long de la D14, en contrebas des dernières maisons de l'avenue de Versailles, que la commune a acheté en décembre 2012. Accompagnés par un architecte du Conseil Général dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, les élus ont élaboré le programme général de cette opération. Treize architectes ont répondu à l'appel d'offre lancé fin 2013. C'est Danielle Feuillette (Malemort), associée pour cette opération à M-T. Salamagne (Meyssac) qui a été retenue. La surface totale du bâtiment est de 390 m², dont une salle de 260 m². Il comprend également un local de rangement et un office (équipé d'un évier, d'un lave-vaisselle, d'un réfrigérateur et d'un point de réchauffage) et une entrée-vestiaire, recouverts d'une toiture végétalisée. Le parking de 70 places est situé en contrebas de la salle. La salle pourra accueillir 210 convives à table, ou 240 spectateurs assis, ou 400 spectateurs debout. Un parquet de 35m² sera posé au centre du sol en carrelage. La scène ne sera pas construite « en dur » : elle sera composée de plateaux amovibles à hauteur réglable (64 m² maxi). Les murs et plafonds bénéficieront d'un traitement acoustique. La salle est équipée d'un écran et d'un projecteur, de rideaux occultants, de barres d'accroche pour projecteurs et d'une sonorisation de base.

Combien ça coûte?

Achat du terrain, honoraires des architectes et des bureaux techniques, travaux, achat de mobilier : le montant total prévu de cet investissement est de 999 000 € hors taxes (l'Etat reverse à la commune la presque totalité de la TVA), dont 790 000 € de travaux. Les subventions de l'Etat, du département et de l'Europe couvrent 49 % de cette dépense; le reste est financé par un emprunt.

C. Caron.

L'école est finie

Nadine Chassain prend sa retraite

Figure appréciée de l'école meyssacoise, Nadine Chassain, directrice de l'école élémentaire, prend sa retraite d'enseignante. Diplômée de l'Ecole Normale en 1976, période durant laquelle elle obtient une licence d'espagnol, elle enseigne en région parisienne puis est mutée à Tarnac en 1986 puis à St Pardoux.

Elle s'installe à Meyssac en 1997 où elle est nommée directrice, un métier qu'elle exerce avec passion et qu'elle arrête le cœur serré « Ne pas avoir ma classe, mes élèves, mon école à la ren-



trée, ça va être dur mais il est temps de laisser la place aux jeunes. » En 38 ans d'enseignement, Nadine a connu beaucoup de changements : « Avant, les enfants étaient plus attentifs en classe mais moins ouverts sur le monde. Les programmes sont très très lourds aujourd'hui et on passe moins de temps sur ce qui nous paraît essentiel. Les enfants connaissent beaucoup de choses à notre époque, la société a changé, tout bouge. » Pendant vingt ans, l'enseignante, passionnée par la mer et l'environnement marin a accompagné ses élèves à La Martière, centre de vacances de St Pierre d'Oléron. Une expérience riche pour chaque enfant. « J'aime beaucoup mon métier; vivre avec les enfants. C'est pour cela que je pars en classe de mer même si ça représente beaucoup de travail. Une année, je suis partie avec 35 enfants! » Cette passionnée de livres espère « avoir donné le goût de la lecture » à ses élèves car « un enfant qui aime lire, c'est toujours une belle victoire ». Des projets après l'école ? « J'aimerais perfectionner les langues étrangères et en apprendre de nouvelles ; étudier la calligraphie et continuer à lire bien sûr, je lis énormément! »

Propos recueillis par C.Gary.

Classe de mer : CM1& CM2 à la Martière

31 enfants et leur institutrice Nadine Chassain sont partis 10 jours à l'île d'Oléron au centre ODCV de la Martière. Quelques parents s'étaient portés volontaires pour les accompagner jusqu'à destination et revenir les chercher.

Au programme quelques activités choisies par la maîtresse : char à voile, visite de l'île d'Aix, l'aquarium de La

Rochelle, coucher de soleil, phare et musée de Chassiron.. Les enfants ont retracé tout cela dans un grand cahier d'activités. Comme toute classe de découverte, mer ou montagne, le conseil général et la municipalité participent au financement de ce séjour afin d'alléger la somme versée par les familles.



Chorale du collège



Le vendredi 6 juin à l'Espace des 3 Provinces à Brive nos collégiens accompagnés de quelques éléves de IME ont retrouvé les éléves de Beynat, Beaulieu et Rollinat pour un spectacle musical de qualité nommé Choeur d'artist'show.

Ce projet, porté sur toute l'année scolaire, a rassemblé plus de 1500 spectateurs qui se sont pris à fredonner des chansons d'hier et d'aujourd'hui. On retiendra le plaisir de se retrouver et de chanter ensemble...on attend maintenant avec impatience l'édition 2015 !!!!

F. Mourigal.

Un beau succès

S. Ciscard.

Pour la deuxième année consécutive, l'A.P.E (Association des Parents d'Elèves) des écoles maternelle et élémentaire a donné rendez-vous aux chineurs le dimanche 6 avril lors de son vide-greniers organisé dans les cours des deux écoles. 56 exposants se sont partagé 90 emplacements de 3m d'étals. Livres, jouets, vêtements, vaisselle, et autres babioles ont pu ainsi être vendus au profit de la caisse des écoles. Le bénéfice réalisé permet à l'association d'acheter du petit matériel scolaire aux enfants et de payer quelques sorties culturelles.



Plus d'infos : apemeyssac.e-monsite.com

Maire & mairie

La mairie de Meyssac reçoit en moyenne une vingtaine de demandes de renseignements chaque jour (accueils physiques et téléphoniques confondus) et environ 5 doléances par semaine. C'est l'administration de proximité par excellence et nous sommes tous amenés à être en relation avec elle à de nombreuses reprises : permis de construire, mariage, naissance, décès, listes électorales, renseignements divers...

Mais combien d'entre nous en connaissent réellement le fonctionnement? Dans quels domaines peut-elle intervenir ? Comment et par qui sont prises les décisions ?

Au nom de l'État

Quels que soient sa taille et ses services, chaque commune assure un ensemble de fonctions précises pour le compte de l'État, dont le maire est le représentant (à ce titre, le maire est officier d'état civil et officier de police judiciaire):

- exécution des lois, règlements et décisions transmises par la préfecture
 - · état civil : enregistrement des mariages, naissances, décès
 - · organisation des élections, révision des listes électorales
 - recensement de la population : tous les 5 ans à Meyssac
- service national : chaque français âgé de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser à la mairie pour le service national (journée d'appel à la préparation de la défense)

Au service des habitants

D'autres fonctions d'utilité publique sont indispensables à la vie collective et sont partiellement ou totalement prises en charge par la commune qui bénéficie de la clause générale de compétence : il n'est pas nécessaire de procéder à une énumération de ses attributions ; elle a une capacité d'intervention générale. Les communes peuvent s'unir pour partager leurs projets, contourner les limites auxquelles elles sont confrontées et supporter des dépenses qu'elles ne pourraient supporter seules. Certaines compétences sont ainsi transférées à la communauté de communes (tourisme, services aux personnes âgées, contrôle de l'assainissement non collectif, entretien de cours d'eau et de sentiers de randonnée, électrification, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal...) ou aux syndicats (gestion des crèches et centres de loisirs, distribution de l'eau, ramassage et traitement des déchets...).

Quelques-unes des missions exercées au quotidien par la mairie

Urbanisme

La commune contrôle son urbanisme en terme de construction et d'aménagement. Une carte communale élaborée en 2005 définit les zones constructibles à Meyssac. Que l'on veuille acquérir un terrain, construire dessus ou simplement l'aménager, tout ou presque renvoie à des documents d'urbanisme qui réglementent la manière dont le sol est occupé. L'architecte des bâtiments de France est consulté pour les projets envisagés dans un périmètre de 500 m autour de l'église.

Voirie et équipements

La commune a en charge tout le réseau de voies communales, les réseaux d'eau pluviale, d'eau usée et la station d'épuration (réalisée en 2011), l'éclairage public, les trottoirs... Elle finance en partie les travaux sur le réseau France Télecom. La communauté de communes possède le réseau électrique basse et moyenne tension. L'eau potable est gérée par le syndicat Roche de Vic. Les voiries de la montée des écoles, du Moulin à vent, de Laumet, de Pierretaillade, du Bois du Peuch, du Tournier, l'aménagement Foucherie, le plan d'aménagement du bourg avenue du Quercy et de Versailles ont été réalisés lors du précédent mandat.



Enseignement

La commune est propriétaire des bâtiments des écoles maternelle et élémentaire. Elle emploie les agents qui accompagnent les enseignants (ATSEM), et organise et finance également la restauration scolaire, la garderie et les activités périscolaires. Le collège Léon Dautrement est quant à lui géré par le département (Conseil général).

Culture, sports et loisirs

Meyssac compte une trentaine d'associations sportives, culturelles ou festives. La mairie apporte son soutien par le biais de subventions votées chaque année au budget (28000 € au total), par la mise à disposition de locaux (foyer culturel, équipements sportifs...) et par la construction d'une salle multiactivités à vocation culturelle. Les terrains de tennis et la piscine du Moulin de la Valane, le gymnase et le stade de rugby de Meyssac sont propriété de la communauté de communes.

Le conseil municipal, parlement local

Depuis la loi du 5 avril 1884 : « le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. » Ses attributions sont très larges et s'étendent à de nombreux domaines d'intérêt local : il approuve le compte administratif (budget exécuté), vote le budget, crée et supprime des services publics municipaux, décide des travaux, gère le patrimoine communal. Le maire définit l'ordre du jour et préside les réunions. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce conseil. Les séances du conseil municipal, annoncées par affichage, dans la presse et sur le site www.meyssac.fr, sont publiques.

10 conseillers, 4 adjoints et un maire

Au sein du conseil, le maire et les adjoints disposent d'un pouvoir "exécutif ". Les adjoints peuvent suppléer le maire, et exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations : travaux, culture, écoles, etc. Élu par le conseil municipal à bulletin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales, le maire a une double casquette : il est à la fois agent de l'État et agent exécutif de la commune. Ses pouvoirs et devoirs sont notamment définis par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le maire est chargé de maintenir l'ordre public, c'est-à-dire le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Par ses arrêtés municipaux, il peut réglementer la circulation et le stationnement. Il est aussi le chef de l'administration communale et le supérieur hiérarchique des agents de la commune. Il représente la commune en justice, signe des contrats, prépare le budget, ordonne les dépenses, passe les marchés, dirige les travaux, etc. En matière d'urbanisme, il délivre au nom de la commune les permis de construire et autres autorisations. Le Maire joue enfin le rôle d'ambassadeur de la commune auprès des pouvoirs publics et de tous les interlocuteurs (organismes publics, etc.) qui peuvent influer sur le sort de la commune.

Secrétaire de mairie : au cœur de l'institution

Figures chaleureuses et appréciées, Marie-France Juliot et Marie-Pascale Durand sont secrétaires à Meyssac depuis respectivement 1980 et 1985. Véritable pierre d'angle entre les élus et les citoyens, elles nous décrivent leur fonction comme «Enrichissante et variée». Leur travail requiert des

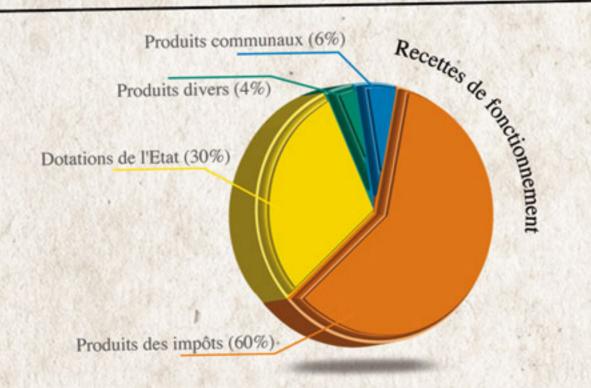
qualités indispensables comme l'écoute, l'empathie et surtout la discrétion (l'étymologie de secrétaire vient de «secret»...) «Connaître les gens peut être un souci parfois : il faut du détachement, et on sait beaucoup de choses car les gens se confient. Mais cela permet aussi de comprendre les situations». Elles assurent l'accueil physique et téléphonique des citoyens et des partenaires avec lesquels elles travaillent . «Le but n'est pas de tout savoir mais d'avoir un réseau dans les différentes structures, renseigner et orienter le public, savoir où aller piocher l'info». La demande de logement, d'animations et d'activités associatives et l'emploi sont les premières demandes auxquelles elles doivent répondre. La mise en place de certaines structures et services comme le Centre Communautaire d'Action Sociale ou la gérontologie ont allégé une part de leur travail. La décentralisation en revanche, les laisse dépourvues d'information «On doit se débrouiller à rechercher les circulaires, et ne jamais rester sur ses acquis, car les textes évoluent en permanence». Cette grande polyvalence ne laisse que peu de



place à ce qu'elles avaient prévu quant au déroulement de leur journée «On travaille souvent dans l'urgence, on ne peut pas s'avancer dans les dossiers comme on le souhaiterait, c'est un peu frustrant» «Par manque de temps, on va à l'essentiel alors qu'il serait intéressant de pouvoir aller dans le détail». Elles regrettent aussi le manque de formation qui les isolent un peu plus mais soulignent en choeur «On a une latitude assez grande qui ne se trouve pas ailleurs comme en ville où tout est cloisonné».

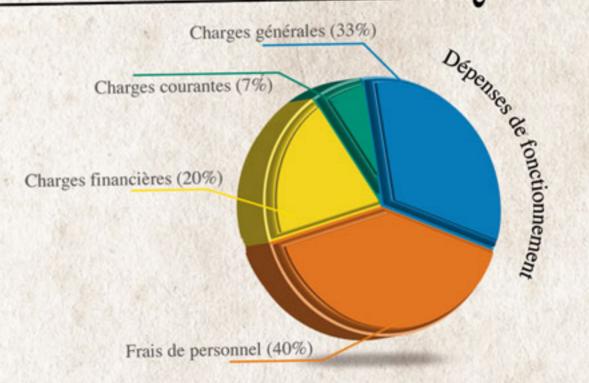
14 agents communaux

En comptant Marie-pascale Durand et Marie-France Juliot, 14 agents communaux titulaires travaillent au service des Meyssacois : Benoît Delpech, Guy Louradour et Joël Chaulet ont en charge l'entretien de la voirie et des équipements communaux, et une grande variété de travaux et de tâches diverses. Nicole Chambon, Brigitte Bouvret, Julienne Delpy et Muriel Caudet (CAE) assistent les enseignantes à l'école maternelle. Elles conduisent les activités périscolaires avec Aurélie Boil et Isabelle Terrieux. Nadine Diard, Florence Chanteloube et Marie-Christine Ulmet assurent la restauration scolaire et l'entretien de bâtiments. Jérôme Ruiz anime la médiathèque, le point multi-média, le site www.meyssac.fr et des activités périscolaires.



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1171727, 93 €

Les produits communaux : 62000 € proviennent essentiellement des repas vendus à la cantine et de la garderie scolaire. Les produits des impôts : 641439 € montant de l'impôt acquitté par le citoyen meyssacois (taxe d'habitation, taxe foncière, sur les propriétés bâties et non bâties). Il convient d'ajouter à ce montant la dotation versée par la Communauté de communes en compensation de la perte du produit de la taxe professionnelle. Les dotations de l'Etat : 314197 € dotation globale de fonctionnement calculée en fonction des critères reprenant la population , la richesse fiscale de la commune, le nombre d'enfants scolarisés, la longueur de la voirie. Par ailleurs, en matière de fiscalité locale, l'Etat compense la perte de produits fiscaux des communes pour les personnes de conditions modestes exonérées de certains impôts. Les produits divers : 48 000 € représentent les loyers et charges locatives encaissés par la collectivité (la poste, la trésorerie, les logements communaux)



Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1171727, 93 €

Les charges générales : 378 300 € concernent les achats de fournitures diverses, l'entretien du matériel, des bâtiments, les charges de fonctionnement courantes. Les frais de personnel : 467 800 € permettent de financer les traitements et charges sociales afférentes au personnel communal soit 14 agents au total répartis dans la filière administrative (3 agents) filière technique (6 agents) filière animation (2 agents) filière sanitaire et sociale (3 agents). Les charges courantes : 100145 € ce chapitre inclut le versement des subventions aux associations (28000 €), le contingent versé au service départemental d'incendie et de secours (13945 €), les indemnités aux élus et diverses charges obligatoires (58200 €). Les charges financières : 25 500 € permettent de rembourser les intérêts d'emprunt contractés par la collectivité. Ces derniers ont permis de financer la construction du restaurant scolaire, du dojo, de la chaudière à bois, la station d'épuration, la salle multiactivités en cours de construction et la dernière tranche du plan d'aménagement du bourg.

C. Caron C. Gary

Marchés nocturnes en concert

Les marchés nocturnes, créatifs et festifs de Meyssac... C'est parti pour une nouvelle saison!

Organisés par l'Association des Artisans, Commerçants et Professions Libérales du canton de Meyssac en partenariat avec la mairie, 4 marchés nocturnes viennent animer l'été meyssacois les mardis de 20h à minuit (mardis 15 et 29 juillet - mardis 12 et 26 août)

Chaque mardi, venez déambuler dans les rues du village au fil de nombreux stands, flâner dans ses commerces ouverts pour l'occasion, découvrir et rencontrer des artisans/créateurs locaux, déguster des produits du terroir et participer à différents ateliers gratuits de pratiques artistiques (BD, origami, modelage, coloriage géant et anticoloriage...)

Pour rythmer le tout, des concerts gratuits animeront les terrasses des cafés et restaurants tous les soirs.

Possibilité de se restaurer sur place, sur le pouce ou en terrasse.

Retrouvez le programme sur le site de Meyssac www.meyssac.fr E. Fourches.



La première Fête de la Récup



Meyssac en Fête

Tradition et modernité

La fête à Meyssac est une tradition bien établie qui a su se renouveler au fil des ans.

Tradition avec l'aubade et la visite de chaque recoin du village et modernité, avec les jeunes de la Classe qui atteignent leur majorité dans l'année. Tradition avec sa parade et modernité, les chars étant constitués de produits et des objets récupérés, recyclés pour être transformés en animaux aux couleurs chatoyantes. Tradition avec la danse et modernité avec la Flashmob qui rassemble dans nos rues tous ceux qui veulent adopter les mêmes pas sur une même musique, le tout appris grâce à Internet. Tradi-



tion avec la musique et modernité avec le Tremplin du vendredi, qui permet à de jeunes groupes de se produire pour la première fois sur une vraie scène, et le spectacle du samedi soir qui rassemble petits et grands pour swinguer sur la Place du Vieux Marché. Tradition avec les repas pris commun en dimanche soir

modernité avec les copieuses planches de tapas préparées avec le soin, les couteaux et les trancheuses du Comité des Fêtes. Tradition avec l'embrasement du ciel meyssacois et modernité avec un feu d'artifice rythmé par la musique. Tradition avec la séance de cinéma sous la halle le lundi soir et modernité avec les popcorn qui craquent et croustillent sous la dent. Tradition et modernité qui permettent de perpétuer quatre jours de partages, de rires, d'échanges, de rencontres et de belles retrouvailles.

C. Brus.

Du 16 au 26 mai derniers, le Tri-porteur a organisé une semaine consacrée à la récup' en partenariat avec les ressourceries du Limousin.

Une ressourcerie, qu'est-ce-que c'est ?

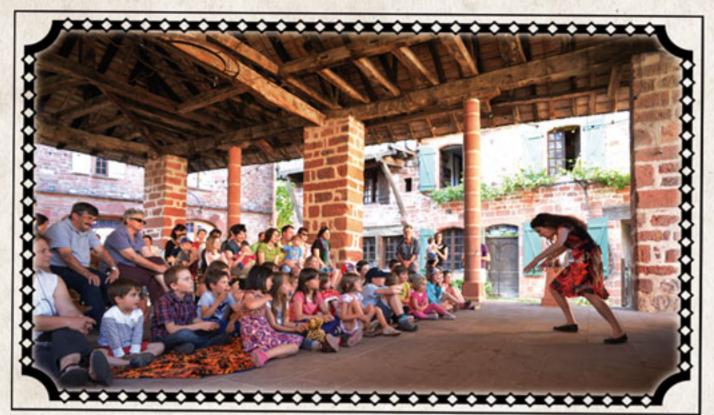
C'est une structure de l'économie sociale et solidaire dont l'activité repose sur 4 fonctions principales : Collecter les déchets

encombrants dont souhaitent se débarasser les particuliers, les collectivités ou les entreprises, Valoriser ces déchets en leur donnant une seconde vie soit par la réparation soit par le démontage pour pièces détachées, Revendre ces déchets devenus produits de seconde main, à prix modique, Sensibiliser le public aux gestes éco-citoyens de réduction des

Durant toute la semaine, des exposants sont venus présenter leurs créations : meubles en carton, créations textiles, ferronerie...et des ateliers sont venus agrémenter cette fête : fabrication d'épouvantails, peinture textile, faites votre limonade, mosaïque, récup' ordi ainsi que des stands d'information sur le compostage. Les enfants des centres de loisirs ont pu confectionner des objets insolites, exposés pour l'occasion sous la halle de Meyssac. Un défilé de mode sur le thème des quatre saisons a clôturé en beauté cette semaine de récup'.

Renseignement: association Va de l'avant 05 55 84 06 70 - Courriel: assovadelavant@yahoo.fr





Coquelicontes: des étoiles plein les yeux

Dimanche 18 mai, Anne-sophie Péron et Marcel l'accordéoniste ont enchanté petits et grands avec leur « punky rikiki ». Une trentaine d'enfants et leurs parents se sont laissés transporter par la magie de la conteuse et de son musicien... Minuscules, ogres, loups-garous et sorcières sont venus le temps d'un spectacle grandir l'imagination du public, ravi de se prêter au jeu des deux artistes. Une belle rencontre qui en a séduit plus d'un!

C. Gary.

Plus d'infos sur : www.crl-limousin.org et www.meyssac.fr

Zoom sur les fêtes de quartier

Impossible à dater réellement, les fêtes de quartier appelées également fêtes des voisins, connaissent un succès florissant depuis une quinzaine d'années. Appuyées par l'association des Maires en 2000 et les bailleurs sociaux (organismes HLM), cette initiative qui consiste à se réunir une fois par an entre habitants de même quartier, s'est généralisée dans toute la France. Elles sont organisées en principe le dernier vendredi du mois de mai ou le premier du mois de juin. Mais la date choisie reste

libre en fonction des disponibilités de chacun et de la météo ! « C'est l'occasion de se réunir tous ensemble, de se poser pour partager un moment convivial » s'enthousiasme une meyssacoise. Se retrouver à l'approche des beaux jours pour partager un moment convivial et faire connaissance autour de petites choses à grignoter, l'idée simple mais belle a conquis bien des adeptes chez les Meyssacois. C'est à la fois un mélange de saveurs, de couleurs, de bonne humeur, agrémenté le plus souvent par quelques notes de musique... C'est aussi et avant tout une façon de rompre l'isolement et pour les petits nouveaux, de faire connaissance avec son voisinage !



C. Gary.

DIVERS

Les aînés à l'honneur

Le 12 avril dernier, la commune de Meyssac conviait nos aînés de plus de 65 ans au traditionnel repas servi au village vacances de Collonges la Rouge.

Christophe Caron, après avoir rendu hommage à la mandature sortante, a présenté les élus de la nouvelle équipe municipale. Soixante-dix inscrits ont pu partager ce moment chaleureux et convivial. Il a ensuite ouvert le bal et a laissé place aux valses, tangos, marches, pour les danseurs expérimentés... ou non!

Rendez-vous l'année prochaine!

Renseignement: Mairie de Meyssac 05 55 25 40 20



Les fleurs de Meyssac

Quelle parure souhaitons-nous pour notre village ?

Comme tous les ans autour du mois de mai, nous garnissons les divers bacs, suspensions et

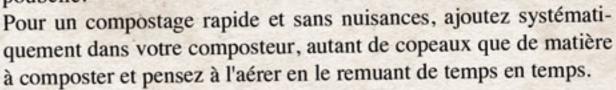
parterres dans notre village avec de belles fleurs, qui, nous espérons, attirent votre regard et vous font plaisir. Cette année, nous avons entre autres regarni les parterres de Nardy et de la Place Saint Georges avec des vivaces supplémentaires (d'autres sont en projet pour l'année 2015). Et puis nous avons décidé de planter de plus en plus de vivaces dans les bacs qui le permettent - car les plantes, ça a un certain coût et un bac avec des vivaces devient, s'il est entre de bonnes mains, de plus en plus touffu et joli !!! La plantation est une chose, l'entretien (désherbage etc.) et l'arrosage en est une autre... Pour réussir de belles plantes, il faut arroser régulièrement. Et là, je lance un appel aux amateurs de fleurs et ceux/celles qui veulent le devenir : si vous voyez une plante qui souffre visiblement d'un manque d'eau, n'hésitez pas à lui donner ce dont elle a besoin : de l'eau. Elle vous sera reconnaissante et d'autant plus belle ! Pour l'année prochaine, nous prévoyons encore plus de vivaces, plus de couleurs et d'espèces variées. Et si cela vous dit, pourquoi ne pas organiser un petit concours autour du plus beau balcon/maison fleuri (e) dans Meyssac ? Qu'en pensez-vous ? Vos idées et commentaires sont les bienvenus.

B. Mühlhausen.

Le compostage à Meyssac

Pourquoi?

Réduction d'un tiers du poids de votre poubelle.



Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles de fruits secs (noix, noisettes) restes de légumes, de fruits, de repas (riz, pâtes, etc.) coquilles d'œufs (pensez à briser les coquilles en petits morceaux) filtres et marc de café, sachets d'infusion, serviettes en papier, essuie-tout non colorés.

Sont interdits : cendre de bois, matières synthétiques, plastiques, métaux, verres. Évitez les os et la viande (réservez les à vos chiens et chats!). Si vous les mettez dans le composteur, bien les couvrir de copeaux pour éviter que les mouches y pondent. Où trouver un composteur à Meyssac?

Place du Vieux Marché - Aux Termes - Derrière la poste (centre PPM)

Merci à tous les meyssacois qui participent déjà depuis plusieurs années à ce projet, ainsi qu'à l'association « Va de l'Avant ! » pour son travail sur le terrain.

Achat de composteurs individuels auprès du SIRTOM (20/30€)

Tél.: 0800 804 054

Hommage au Colonel Bial



Samedi 21 juin à 11h fut célébrée une émouvante cérémonie sur la tombe du colonel Bial nouvellement réhabilitée par le Comité du Souvenir Français au cimetière de Meyssac. En présence de nombreuses personnalités civiles et militaires de la commune, du canton et du département, un brillant hommage lui fut rendu. Jean-Pierre Bial, né à Collonges le 1er mars 1773, colonel d'Empire, entré en service comme lieutenant au 2ème Bataillon de Volontaires de la Corrèze en 1792, participa à toutes

les campagnes de la Révolution et de l'Empire jusqu'à Leipzig où il fut blessé et fait prisonnier le 18 octobre 1813. Après onze mois de captivité, pendant lesquels il écrivit ses "carnets", il fut libéré le 24 juillet 1814. Par ses qualités morales et militaires, il fit partie de la première promotion de la Légion d'Honneur et décoré par Napoléon lui-même au camp de Boulogne le 16 août 1804. Il fut promu officier de la Légion d'honneur le 17 mars 1815 et reçu la médaille de Sainte-Hélène en 1857. Retraité le 8 octobre 1814, il revint à Collonges et en 1825 acheta la terre du Monteil sur les pentes du Puy Rouge à cheval sur Collonges et Meyssac pour y faire bâtir le manoir de Bellerade. Maire de Collonges, nommé d'office durant la période des "cent jours" du 1er mars au 23 juin 1815, Jean-Pierre Bial fut par la suite nommé maire de Meyssac de 1830 à 1848. Il mourut le 24 avril 1859 à l'âge de 86 ans et fut enterré ici-même au cimetière de Meyssac.

Une gerbe fut ensuite déposée sur la tombe du colonel par le comité du Souvenir Français de Meyssac. La plaque tricolore de l'association figure désormais au pied de cette tombe.

Contact: René Valette-Le Peyret-19500 Meyssac - Tél: 05.55.25.36.81

R. Valette.

J.P. Faurie.

OUJOUTS UN Franc Succès pour les foires primées! Prochain rendez-vous: Comice agricole le 9 août au terrain des Termes.

Les 23 mai et 5 juin derniers, se sont déroulées les traditionnelles foires primées aux veaux de lait, place de l'Auvitrie, et aux bovins gras, place du chauze. 50 veaux et 63 vaches de race limousine ont été présentés aux membres du jury et les plus belles bêtes ont été sélectionnées. Comme le veut la tradition, veaux et vaches ont été négociés en Francs.

Parmi ces belles vaches, nous avons noté la présence remarquée d'un taureau, seul représentant de la race masculine !

A l'issue des ventes, Jacques Valeille, président de l'Association des foires, a remercié chaleureusement le maire et le conseil municipal, les différents partenaires et donateurs, bénévoles et employés communaux pour leur implication.

Christophe Caron a quant à lui rappelé que la commune continuerait à soutenir les foires et les éleveurs, figures essentielles de l'économie locale. Une série de lots et récompenses ont ensuite été remis aux lauréats.



Bientôt un nouveau site web à Meyssac..

Le site d'informations www.meyssac.fr a été conçu en 2006-2007. On y trouve plus de 450 articles relatant la vie locale et la plupart des manifestations qui ont eu lieu depuis cette date. De nombreux Meyssacois l'utilisent régulièrement et d'autres internautes le visitent de manière ponctuelle pour découvrir Meyssac.

Les besoins évoluent

Les outils de communication, les pratiques et les demandes de ces internautes ont changé. Les écrans sont devenus plats, plus petits ou plus grands. (on consulte avec une tablette, un smartphone, un ordinateur portable depuis n'importe où, etc...). Les réseaux sont de plus en plus rapides, fiables, les services disponibles sur internet sont de plus en plus variés (par exemple, de la déclaration d'impôts au paiement des contraventions, mais il y a aussi d'autres services plus agréables).

Une vitrine plus complète et réactive

Le site meyssac.fr va donc devoir évoluer :

- sur un plan technique pour permettre un accès et une gestion plus efficace des contenus quel que soit le mode d'accès (du smartphone à l'écran de grande taille)
- au niveau de l'organisation et de la navigation dans le site, avec l'apparition de nouvelles rubriques, de nouveaux services disponibles.

Depuis début avril, une réflexion a été lancée par la commission Communication Information municipale pour rendre le site plus attractif.

Ceci nous a amené à proposer à la fois un changement d'hébergeur et un changement de logiciel de construction/gestion du site ainsi qu' une nouvelle organisation/structuration. Une première maquette a été présentée au conseil municipal le 28 avril, puis affinée lors de réunions de la commission municipale.

Un prototype est d'ores et déjà en test. Mais plus qu'un long discours, une visite du site (http://www.meyssac.info) vous permettra de le tester (il est encore en travaux, ouverture prévue en septembre). Un formulaire en ligne nous permettra de connaître vos critiques et suggestions. Le site est encore très incomplet et imparfait. Vous pouvez participer à son remplissage en proposant des articles (envoi par mail à jf.berger@meyssac.fr et multimedia@meyssac.fr).



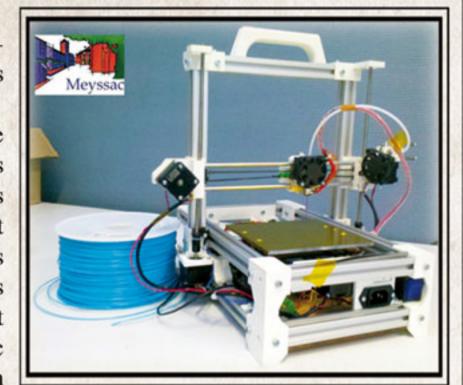
J.F. Berger.

Le Point Multimédia, hientôt un Fahlah?

Découvrons l'imprimante 3D

Les imprimantes 3D sont en train de révolutionner le monde (si,si). Cette nouvelle technologie est d'ores et déjà accessible au plus grand nombre, que ce soit via des services d'impression ou directement chez soi avec les modèles les plus abordables.

Une imprimante 3D n'est ni plus ni moins qu'une imprimante classique, à la différence près qu'elle imprime des objets en trois dimensions à partir de diverses matières premières et selon différents procédés. Vous connaissez l'imprimante classique (dite 2D) qui sort des feuilles de papier avec du texte ou des images? Eh bien, superposez plusieurs feuilles et vous obtenez une troisième dimension, c'est la base de l'imprimante 3D : de très fines couches sont imprimées et ces lamelles se superposent pour former un objet en trois dimensions. Il est aujourd'hui possible d'imprimer des objets en plastique, en métal et beaucoup d'autres matières. Les objets à imprimer peuvent être modélisés (dessinés) avec un logiciel 3D (point par point en dessin industriel) ou tout simplement scannés avec un



scanner 3D. En ce qui concerne les logiciels 3D, ils sont de plus en plus simples et certains s'utilisent même en ligne, via un simple navigateur internet. Mais alors, que peut-on imprimer avec une imprimante 3D? La réponse est simple: TOUT. Les deux seules limites sont la taille de l'imprimante et l'imagination de son utilisateur. Les impressions 3D peuvent aller de quelques microns (nano 3D) à plusieurs mètres (on imprime aujourd'hui des maisons). Les domaines d'applications sont donc infinis: l'industrie, la joaillerie, la médecine, l'alimentaire, la mode, l'armement, le bricolage, etc.. La version qui est arrivée à Meyssac a été créé par un jeune Lorrain (Emmanuel GILLOZ) sur la base d'un modèle existant.

Cette imprimante est visible au Point Public Multimédia aux horaires d'ouverture.

PS: si vous ne savez toujours pas ce qu'est un "fablab", venez poser la question à Jérôme!

J. Ruiz.

POINT PUBLIC MULTIMEDIA DE MEYSSAC

Mardi: de 9h à 12h et de 17h à 18h - Mercredi: de 14h à 18h

Jeudi : de 9h à 12h et 17h à 18h et de 19h-21h - Vendredi : de 14h à 18h

Téléphone: 09 60 49 30 86

Courriel: multimedia@meyssac.fr - Site internet: www.meyssac.fr

facebook.com/meyssac.fr





Louis Meyssagues a 40 ans

Le groupe folklorique créé en 1974 a fêté ses 40 ans le 7 juin dernier. A l'origine, le souhait de l'association était de faire découvrir les vieux métiers dans nos campagnes; les couleurs des tenues en sont le témoignage : le jaune représente le blé, le vert, les pâturages et le rouge, la vigne. Danses, costumes et coiffes du Limousin représentent la Vicomté de Turenne. Le groupe participe aux échanges avec d'autres régions et représentent Meyssac un peu partout en France. Il compte 41 membres actifs et accompagnateurs dont le plus jeune a 13 ans.

Si vous aussi souhaitez danser au son de la cabrette, contactez la présidente qui se fera une joie de vous accueillir!

Contact: Odette Boris 05 65 32 49 95

C.Gary.



30 ans pour le Rétro-Meyssac-Club



Le rétro-Meyssac-Club, créé en 1984, club de voitures anciennes multimarques, a fêté ses 30 ans le samedi 14 juin 2014. Cet évènement a regroupé 76 voitures pour participer à un rallye photos dans les villages de notre canton. Ce club très actif propose à ses 75 membres des sorties mensuelles dès le mois de mars jusqu'à l'automne, ainsi qu'un ou deux week-ends dans l'année pour des destinations plus lointaines dans le Gers, Tarn, Landes, Indre et loire. Devant le succès rencontré par ce club, son Président Marcel Lacroix et les membres du bureau ont été amenés à limiter le nombre d'adhérents à trois par année, avec un maximum de 80 adhérents, afin de conserver l'esprit convivial pour ne pas se retrouver avec une structure trop importante lors des manifestations. Chaque année un club de voitures anciennes est accueilli, pour faire connaitre nos beaux villages, sans oublier la brocante du 15 août organisée par le Rétro-Meyssac-Club avec exposition de véhicules anciens.

M. Lacroix

DÉCÈS 2013/2014:

15 janvier 2013 : Robert MAZELIER - 21 janvier 2013 : Henri QUEILLE - 31 janvier 2013 : Eugénie COUDERT veuve AMBLARD - 02 février 2013 : André COSTE - 23 février 2013 : Yves SAULE - 05 mars 2013 : Maurice PAUTY - 12 mars 2013 : Denise MOLET épouse RAYMOND - 02 avril 2013 : Jeanne QUEYREL veuve BORIE - 15 avril 2013 : Irène LEXORTE - 26 avril 2013 : Lucie VRAI veuve BAFFET - 03 mai 2013 : Marcel DALE - 12 mai 2013 : Maria DE MIL - 13 juin 2013 : René PERIOT - 28 juin 2013 : Marie-Claire CHASTANET veuve MOURET - 01 juillet 2013 : Robert RAYNAL - 05 juillet 2013 : Christian DELON - 07 juillet 2013 : Maurice MONMAUR - 22 juillet 2013 : André BOUDESOQUE - 24 juillet 2013 : Claire COLOMB veuve PERIOT - 11 août 2013 : Germain SOULIER - 11 août 2013 : Joseph ROUBERTY - 19 août 2013 : Georgette FRAXI veuve SAULE - 25 août 2013 : Gérard CROUZAUD - 04 septembre 2013 : Marie CAZELLES veuve SERRE - 10 septembre 2013 : Gilbert MURIT - 11 septembre 2013 : Marie-Christine MARBOUTIE épouse LAURIER - 12 septembre 2013 : Marie Jeanne THOMAS - 13 septembre 2013 : Gilberte SOURDOIRE veuve TRONCHE - 18 septembre 2013 : Marie BONNET veuve PESTOURIE - 22 octobre 2013 : Madeleine DELPY - 01 novembre 2013 : Geneviève PAUTY veuve MARBOUTIE - 08 novembre 2013 : Marie MOULENE veuve LEYRICH - 10 novembre 2013 : Jean François HITIER - 12 novembre 2013 : Jacqueline RIVIERE veuve RAYNAL - 16 novembre 2013 : Louise LAGARDE veuve PETITIT - 18 novembre 2013 : Denise SARLAT veuve ROBERT - 20 novembre 2013 : Robert PEYRAT - 05 décembre 2013 : Marcel CHAMP - 06 Décembre 2013 : René RIEUX - 03 janvier 2014 : CLAUZEL veuve CHASSAING Alice - 21 janvier 2014 : DUPUY Pierre - 09 février 2014 : LAUMOND Marcel - 05 avril 2014 : BRUNIE veuve ISSARTIER Berthe - 30 avril 2014 : VAILLE veuve BOURGES Paule - 04 juin 2014 : FOUCHER veuve LABRUNIE Marcelle

MARIAGES:

30 mars 2013 : Dominique SILVESTRINI et Marie-Thérèse MENEY - 04 mai 2013 : Anthony ARENA et Audrey DEJOU - 22 juin 2013 : Maxime KACZOROWSKI et Sandrine PEYRAT - 06 juillet 2013 : Georges SALESSE et Danielle DUBOIS - 03 août 2013 : David HACHE et Marie BROUARD - 03 août 2013 : Jean-Marc MILLOTTE et Annabel SALLES - 31 août 2013 : Fabien CABROL et Aurélie EYRIGNOUX - 13 septembre 2013 : Igor COPPUS et Laêtitia CARBONE - 30 novembre 2013 : Thierry LEFEVRE et Brigitte EYROLLES - 08 février 2014 : PIERAUT Patrice DUPUY Emmanuelle - 15 mars 2014 : SOUSTRE Francis MONMAUR Bernadette - 31 mai 2014 : DONGAY Alexandre VALEILLE Alice - 21 juin 2014 : LEYMARIE Sébastien TRONCHE Céline

NAISSANCES:

04 janvier 2013 : Hermyna CHATRAS DE LA QUINTINIE de Marc CHATRAS et Nathalie DE LA QUINTINE - 06 février 2013 : Anna CAUPENE de Ian et Nadia CAUPENE - 07 février 2013 : Eizan AFSIN de Fahat AFSIN et Emmy SOULIER - 12 février 2013 : Clara GERMANE de Julien GERMANE et Laura BROUSSE - 12 mars 2013 : Justine LENGLET de Anthony LENGLET et de Sonia ROUMAGNE - 04 mai 2013 : Théo LABRUNIE de Sébastien LABRU-NIE et Angélique LEBAS - 24 janvier 2014 : Maxime MICHALSKI de Régis et Véronique MICHALSKI - 28 janvier 2014 : Esteban PHIALY de Vincent PHIALY et Céline MAURY - 05 mars 2014 : Alice MAMBRINI de Nicolas MAM-BRINI et Elisabeth VATAN

Ce bulletin est le vôtre. Si vous souhaitez faire paraître un article contactez le service communication de la mairie

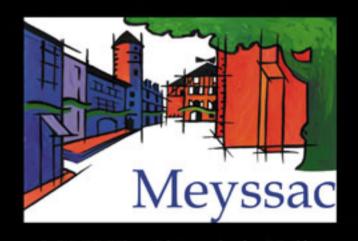


Commission Communication Information Municipale

Christophe Caron: Président, Caroline Gary : adjointe déléguée à la communication, Jean-François Berger, Britta Mühlhausen-Bergeal, René Chaulet, Stéphanie Ciscard, Jean-Pierre Faurie, Florence Mourigal, Sancia Terrioux.

Journal édité à 750 exemplaires Dépot légal : Juillet 2014

Crédit photo: Stéphanie Ciscard - Florence Mourigal - Jacques Guillaume -René Valette - Caroline Gary - Jérôme Ruiz - Yves Mathé - Britta Mühlhausen-Bergeal - Brigitte Maché Marcel Lacroix.



MAIRIE - Place de la Halle 19500 MEYSSAC Téléphone: 05.55.25.40.20 Télécopie: 05.55.25.38.88 Site: www.meyssac.fr Courriel: mairie@meyssac.fr



Impression & Design Maxi Com 05 55 85 01 04